

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 4 mai 2021

Nombre de conseillers  
en exercice : 39  
Quorum (urgence sanitaire) : 13

**A l'ouverture de la séance**

Nombre de présents : 26  
Nombre de représentés : 09

**Mise en discussion du rapport**

Nombre de présents : 28  
Nombre de représentés : 09  
**Départ en cours de séance** : 01  
**Nombre de votants** : 36

**OBJET**

Affaire n° 2021-059

AVIS DE LA COMMUNE DANS LE  
CADRE DE LA CONSULTATION  
PUBLIQUE PREALABLE A  
L'AUTORISATION D'EXPLOITER  
UNE INSTALLATION  
DE PREPARATION ET DE  
CONDITIONNEMENT DE CIMENT  
SUR LA COMMUNE DE LE PORT  
PRESENTEE PAR LA SOCIETE  
SARL LION INDUSTRIES

**NOTA** : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil  
Municipal a été faite le 27 avril 2021  
et affichée le 28 avril 2021.

- le compte rendu de cette  
délibération a été affiché à la porte de  
la mairie le :

25 MAI 2021

LE MAIRE



Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi quatre  
mai le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni au  
Complexe Sportif Municipal, après convocation légale  
sous la présidence de Mme Le Toullec, 1<sup>ère</sup> adjointe au  
Maire.

**Secrétaire de séance** : Mme Aurélie Testan.

**Étaient présents** : Mme Annick Le Toullec 1<sup>ère</sup> adjointe,  
M. Armand Mouniata 2<sup>ème</sup> adjoint, Mme Jasmine Béton  
3<sup>ème</sup> adjointe, Mme Karine Mounien 5<sup>ème</sup> adjointe, M.  
Mihidoiri Ali 8<sup>ème</sup> adjoint, M. Guy Pernic 10<sup>ème</sup> adjoint, M.  
Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry  
Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain  
Maillot, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte  
Laurestant, M. Jean-Claude Adois, M. Patrice Payet, Mme  
Garcia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, M.  
Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara  
Saminadin, Mme Aurélie Testan, M. Sergio Erapa, Mme  
Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Annie  
Mourgaye.

**Absents représentés** : M. Olivier Hoarau Maire (par Mme  
Annick Le Toullec 1<sup>ère</sup> adjointe), M. Wilfrid Cerveaux 6<sup>ème</sup>  
adjoint (par M. Jean-Claude Adois), Mme Mémouna Patel  
7<sup>ème</sup> adjointe (par M. Henry Hippolyte), Mme Bibi-Fatima  
Anli 9<sup>ème</sup> adjointe (par M. Jean-Paul Babef), Mme  
Catherine Gossard 11<sup>ème</sup> adjointe (par Mme Jasmine Béton  
3<sup>ème</sup> adjointe), M. Fayzal Ahmed Vali (par M. Bernard  
Robert 4<sup>ème</sup> adjoint), M. Zakaria Ali (par M. Jean-Max  
Nages), Mme Paméla Trécasse (par M. Didier Amachalla),  
M. Patrice Casimir (par Mme Firose Gador).

**Arrivée(s) en cours de séance** : M. Bernard Robert 4<sup>ème</sup>  
adjoint à 17 h 11 (point n° 1 Motion de soutien peuple  
comorien), Mme Sophie Tsiavia à 17 h 18 (point n° 3 Note  
information opérations investissement éligibles aux  
mesures d'urgence crise sanitaire).

**Départ(s) en cours de séance** : M. Sergio Erapa à 18 h 02  
(après vote point n° 10 Action de mutualisation  
documentaire avec le Territoire de la Côte Ouest -  
Approbation des modalités et des dispositions de la  
convention relative à l'offre « DALLOZ Collectivités »  
2021-2024).

**Absents** : Mme Gilda Breda, Mme Valérie Auber.

Affaire n°2021-059

**AVIS DE LA COMMUNE DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE  
PREALABLE A L'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE INSTALLATION  
DE PREPARATION ET DE CONDITIONNEMENT DE CIMENT SUR LA  
COMMUNE DE LE PORT PRESENTEE PAR LA SOCIETE SARL LION  
INDUSTRIES**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Vu** la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la demande d'enregistrement présentée par la SARL Lion Industries, en vue de l'exploitation d'une installation de préparation et de conditionnement de ciment située en limite de la ZAC « Eco parc », rue Rio de Janeiro, sur la commune de Le Port ;

**Vu** les avis des services techniques compétents consultés dans le cadre de l'instruction du dossier ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 125/2021/SP/Saint-Paul du 17 mars 2021 prescrivant l'ouverture d'une consultation publique du 8 avril au 8 mai 2021 sur les communes de Le Port et de Saint-Paul, préalable à l'autorisation préfectorale concernant l'exploitation d'une installation de préparation et de conditionnement de ciment ;

**Vu** l'avis favorable des commissions municipales « Finances et affaires générales » et « Aménagement – Travaux – Environnement », réunies le 21 avril 2021 ;

**Vu** le rapport présenté en séance du 04 mai 2021 relatif à l'avis de la commune dans le cadre de l'enquête publique préalable à l'autorisation d'exploiter une installation de préparation et de conditionnement de ciment sur la commune de Le Port, par la SARL Lion Industries ;

**Départ de M. Sergio Erapa à 18h02.**

***Après avoir délibéré et à la majorité (4 abstentions : Patrice Casimir, Firose Gador, Bertrand Fruteau et Annie Mourgaye),***

**DECIDE**

**Article 1 :** d'émettre un avis favorable au projet d'exploiter une installation de préparation et de conditionnement de ciment présenté par la SARL Lion Industries, sur la commune de Le Port, sous réserve de la prise en compte des remarques formulées dans le rapport joint en annexe ;

**Article 2 :** d'autoriser le Maire, ou l'adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE**

  
**Olivier HOARAU**